

GRANDS ARBRES

MAGAZINE MUNICIPAL D'ARGELES-SUR-MER - N° 156

ville-argelessurmer.fr



INSTANTANÉS

Classement UNESCO
de la hêtraie
de la Massane
p. 8

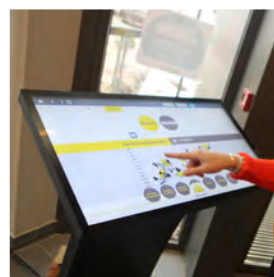
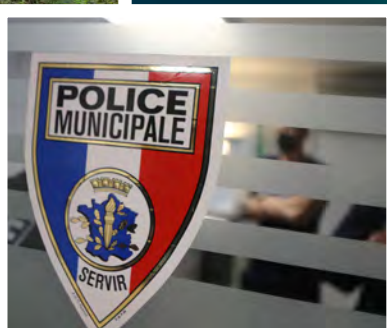
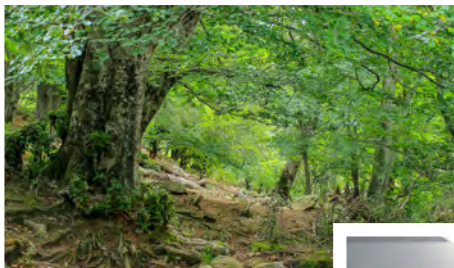
TEMPS FORTS

Concertation
sur le Port
p. 20

TEMPS LIBRE

Argelès-sur-Mer
au fil des pages
p. 32

Au Sommaire



Instantanés

Rétrospective 2021

Les moments forts
04 - 07

La hêtraie de la Massane

Classée au patrimoine
mondial de l'UNESCO
08 - 09

L'Argelésien

le transport municipal
10 - 11

Dans ma rue

La Cerigue
12 - 13

Temps Forts

Vœux du Maire

Retour sur l'intervention vidéo
18 - 19

Dossier

Concertation du Port
20 - 21

Cadre de vie

Recensement de la population
23

Police municipale
24 - 25

Directeur de publication : Antoine Parra, maire d'Argelès-sur-Mer
Conception - Rédaction - Maquette : Laurence Rialain, Delphine Bastide-Vasseur,
Anne-Charlotte Beaumet Vilvet, Christophe Prévost-Debaisieux
Service communication : Mairie – Allée F. Buisson – 66700 Argelès-sur-Mer – Tél. 04 68 95 34 26 – com@ville-argelessurmer.fr
Photos : Ville d'Argelès-sur-Mer
Tirage : 9 500 exemplaires
Impression : Imprimerie Salvador - 66200 Elne

Le journal municipal est consultable sur le site internet de la ville : www.ville-argelessurmer.fr
Ce magazine est imprimé sur du papier certifié PEFC (issu de forêts durablement gérées)

Antoine Parra
Maire

Dans réagir, il y a **agir**

Chères Argelésiennes, Chers Argelésiens,

Pour accompagner cette nouvelle année, mon équipe et moi souhaitons en premier lieu vous adresser nos meilleurs vœux. 2021 a été une année intense. Une année où l'ensemble de mon équipe s'est investie pour notre commune, pour son bien-vivre ensemble. C'est là notre engagement. Un engagement pour lequel nous nous attachons à ce que chaque projet soit évalué sous le double paramètre de l'utilité publique et de l'impact écologique. En effet, le développement durable ne doit pas être un frein ni un obstacle à notre action mais doit au contraire être un moteur.

Tout comme 2021, 2022 sera riche et nous nous investirons, encore davantage, pour améliorer notre bien-vivre ensemble. Nous défendrons et nous porterons chaque projet pour que notre ville soit synonyme de sécurité, d'emploi, de logement, de culture ou encore de loisirs.

J'envisage et je veux voir cette nouvelle année avec optimisme, un optimisme résolu. De l'optimisme pour une équipe qui met tout en œuvre pour instaurer un développement soutenable de sa commune. Un développement vertueux que la planète saura absorber, dans l'objectif ultime que le projet fini sera plus respectueux de l'environnement que le projet initial. Un projet qui aura rendu service à Argelès-sur-Mer et à ses habitants. Un projet qui aura amélioré notre qualité de vie.

Je souhaite enfin que 2022 soit l'année où nous pourrons nous retrouver.

À très bientôt.

Antoine Parra,
Maire d'Argelès-sur-Mer

Temps Libre

Culture

Une saison culturelle
26 - 29

Sport

Rugby à Argelès
30 - 31

Histoire

Argelès au fil des pages,
rencontre avec Bernard Rieu
32 - 33

Portrait

Le Cap / pôle entrepreneurial
35



Rétrospective 2021

Janvier

Face au Covid, place à la vaccination !

Gestes barrières, distanciation sociale, confinement, couvre-feu, port du masque... après une année marquée par l'onde de choc de la pandémie mondiale de Covid, 2021 s'ouvre sur une lueur d'espoir. Face au Covid, une solution : la vaccination. La ville, en partenariat avec l'ARS et le Conseil départemental, ouvre son premier centre à la salle Buisson, le 19 janvier. Le dispositif montant en puissance, le centre déménagera à l'espace Jean Carrère le 12 avril, avant de réintégrer la salle Buisson le 6 décembre.



Février

Les jeunes élus à l'école de la démocratie

Le 2 février, après une campagne intense au sein de leur école, c'est dans les règles de l'art électoral que se tient l'élection du conseil municipal des jeunes. Ce moment de démocratie junior a mobilisé les élèves des huit classes de CM1 et CM2 de Curie-Pasteur et Molière. Comme les grands, les jeunes ont respecté le dispositif : bulletins, cartes d'électeur, passage par l'isoloir puis par l'urne, liste d'émargements et tampon réglementaire. Élus pour deux ans, les 32 conseillers municipaux juniors "planchent" désormais sur leurs projets de mandat.



Mars

Le Préfet à la rencontre des projets argelésiens

Récemment nommé dans les Pyrénées-Orientales, le Préfet, Etienne Stoskopf, réserve l'une de ses premières visites à Argelès-sur-Mer le 23 mars. Guidé par le maire, Antoine Parra, et une partie de son équipe municipale, il découvre sur le terrain les dossiers et projets de la commune : cuisine centrale pour la restauration scolaire, reconquête des friches vers les rives du Tech, développement de voies partagées piétons-vélos, déploiement de la vidéo-protection ou encore, travaux de sécurisation de la digue du port.



Avril

Le plein de nature au printemps

Alors que les Argelésiens sont amenés à se reconfiner le 3 avril, jamais le besoin de nature ne se fait autant ressentir. À l'entrée du printemps, de nombreuses plantations viennent agrémenter le centre-ville, comme les arbres plantés par les écoliers à la Cerigue ou dans le quartier Jean-Moulin par le service des espaces verts. Avec entre autres projets, le lancement d'un Atlas de la biodiversité et le travail sur une charte de l'arbre, la ville décroche la labellisation "Territoire engagé pour la nature".



Mai

La culture en mode déconfinement

Après plusieurs mois de fonctionnement compliqué par la crise sanitaire, les lieux culturels rouvrent progressivement au public, tout comme les terrasses le 19 mai.

Le patrimoine insolite d'Argelès-sur-Mer se prête à la découverte à travers l'exposition "Ob'jeux" de la Casa de l'Albera, tandis que la Galerie Marianne accueille sur ses cimaises "¡Ayuda! Secours suisse et quaker au camp d'Argelès-sur-Mer".

Les amoureux du 7^e art retrouvent, de leur côté avec émotion, le grand écran du cinéma Jaurès.



Juin

Retour à « la plage pour tous »

Premier poste de secours à ouvrir pour la saison, le P4 accueille ses premiers baigneurs au centre-plate. Sélectionnés lors d'un intense stage mer fin avril, les 33 sauveteurs en mer municipaux investissent les 6 postes de secours pour la saison dès le 12 juin et jusqu'à début octobre. Grâce à un financement participatif, le P1 s'équipe d'un "Tiralò", pour accompagner à la baignade les personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap. Un accès à "la plage pour tous" récompensé cette année encore par le Pavillon bleu.



Rétrospective 2021 suite...

Juillet

Ça roule pour l'Argelésien

Engagement tenu ! Le 1^{er} juillet, le tout nouveau service de transport en commun municipal, pratique et écologique, est lancé. Assuré par deux minibus 100% électriques, accessibles aux PMR, l'Argelésien dessert l'intégralité du territoire à travers deux lignes. Reconnaisable entre mille, il fonctionne désormais à l'année à un tarif tout à fait raisonnable, notamment par sa formule d'abonnement. Avec un petit format pour un maximum de services, ça roule pour l'Argelésien !



Août

L'animation s'adapte...

Tout l'hiver, le service festivités s'est attaché à construire un programme d'animations dense, intense et de qualité, pour enchanter les mois d'été. Mais au regard de la situation sanitaire, il faut rapidement s'adapter et "réinventer" l'animation. Place donc au cinéma sur le sable, à la plage sportive, aux visites guidées, aux balades accompagnées, à quelques rendez-vous festifs autour du concert du 15 août avec "The Voice" ou l'hommage tout en musiques de films à Sean Connery, sans oublier les festivités des 30 ans de Port-Argelès.



Septembre

Une rentrée masquée mais sereine

Le 2 septembre, 813 petits Argelésiens retrouvent le chemin de l'école. Une rentrée qui s'est dans l'ensemble bien déroulée, grâce à la bonne préparation en amont des enseignants et des personnels des écoles. Et si le protocole sanitaire est encore contraignant après une année scolaire chaotique, le plaisir de retrouver les camarades après deux mois de séparation reprend vite le dessus.



Octobre

Les Argelésiens consultés

Révision du Plan local d'urbanisme (PLU), concertation préalable à la requalification et la recomposition de Port-Argelès et de son quartier, enquête publique sur une opération d'aménagement dans le secteur Néguebous - Aspres de la Sorède... l'avis des Argelésiens est fortement sollicité cet automne à l'occasion d'importants projets structurants pour la commune. Des habitants également concertés lors des visites de quartier ou de chantiers d'aménagement de proximité.



Novembre

L'économie sociale et solidaire fait son festival

Le 21 novembre, l'écosystème de l'économie sociale et solidaire des P-O. se réunit à Valmy. Sur cette terre d'accueil du festival "ESSayez", se déroule une journée riche en découvertes et apprentissages, partagée par près de 600 visiteurs et une trentaine d'associations, coopératives, mutuelles, groupements de citoyen et ONG. Animations autour du recyclage, découverte de structures porteuses de projets innovants, jeux coopératifs animent toute cette journée dédiée à l'ESS.



Décembre

Une fin d'année tout en féerie

De décembre à janvier, c'est tout un mois de festivités, qui est proposé aux Argelésiens. Des réjouissances qui débutent avec le lancement des illuminations, suivies de marchés aux truffes, foire aux antiquaires, concert symphonique, spectacle jeune public... Cette fin d'année est également marquée par deux temps forts autour du « Village de Noël » et ses chalets gourmands, installé place Gambetta, et un « Village de bodegas du Nouvel An » sur l'Esplanade Charles Trenet. Sans manquer l'incontournable Bain du Nouvel An et une inédite arrivée des Rois mages et de leurs dromadaires à Port-Argelès le 8 janvier.



La hêtraie de la Massane classée à l'UNESCO

Joseph Pitton de Tournefort ne s'y était pas trompé car déjà le botaniste de Louis XIV s'intéressait à la hêtraie de la Massane.

Aujourd'hui classée au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis le 28 juillet 2021, la hêtraie la plus connue à l'échelle internationale continue de questionner les naturalistes du monde entier.

Car il semblerait que la souche massanaise soit très particulière d'après des études génétiques menées ces dernières années. Comme nous l'a rapporté Diane Sorel, chargée de mission pour la réserve naturelle de la Massane, « *on suspecte que les hêtres de la réserve soient plus adaptables aux changements climatiques* ».



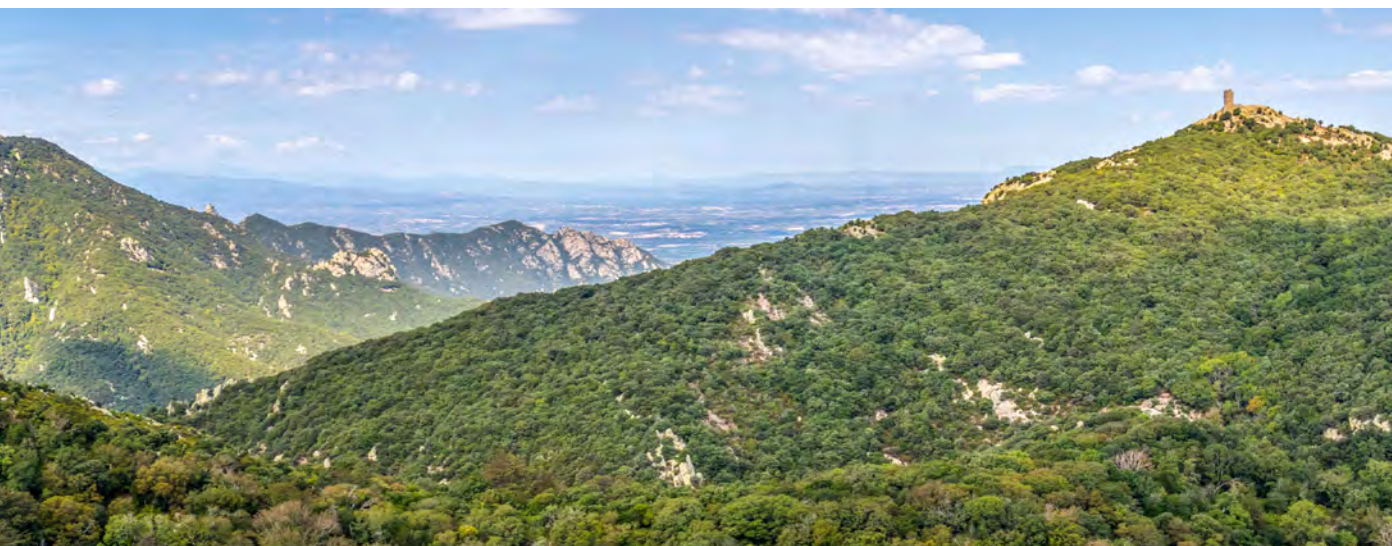
Diane Sorel dans un labo du Biodiversarium de Banyuls-sur-Mer.

Depuis plus de 20 ans, 50 000 arbres sont minutieusement identifiés, cartographiés et suivis annuellement.

Ainsi il est possible de retracer leur histoire et leur réaction en fonction des variations climatiques (période de sécheresse, de grande pluie, etc.). Ces informations peuvent être croisées avec les analyses génétiques réalisées sur plusieurs centaines de Hêtres afin de rechercher plus avant les spécificités de ces arbres exceptionnels tels que leurs liens de parentés ou leur potentiel d'adaptation face aux changements globaux.

En plus de la valorisation de cette exception, le classement de cette zone de 336 hectares, avec plus de 9 000 espèces identifiées (depuis décembre 2021), reconnaît le travail accompli depuis 1973, dans le suivi scientifique et la protection de la faune et la flore.

Depuis cette reconnaissance, le site subit une plus forte affluence, on attend plus de 45 000 visiteurs pour l'été 2022, le flux de visiteurs s'était déjà accru avec l'envie d'un retour à la nature suite à l'enfermement lié au Covid-19. Afin de préserver sa richesse tout en valorisant ce territoire, la réserve travaille main dans la main avec la municipalité et l'office du tourisme. Car c'est bien grâce à l'engagement de la commune quant au fait de laisser la hêtraie de la Massane en libre évolution qui a fait toute la différence lors du classement.



Comme le dit si bien Joseph Garrigue « *il faut la protéger, s'en préoccuper, mais ne pas s'en occuper !* »

Il va donc falloir veiller activement à la protection de ce patrimoine unique : en balisant les sentiers de randonnées, en réaménageant certains d'entre eux, dirigeant le plus gros du flux de

visiteurs vers la tour de la Massane et en informant massivement sur la fragilité de cet écosystème.

Car c'est bien cela qui est essentiel, préserver la biodiversité de cette zone, qui se suffit à elle-même, en limitant au maximum l'impact de l'Homme.

Une 3^e fleur pour Argelès-sur-Mer la naturelle



Antoine Parra, maire d'Argelès, accompagné des élus lors de la visite du jury des Villes et Villages Fleuris.

« L'obtention d'une 3^e fleur n'est pas uniquement la victoire des espaces verts mais celle de toutes les équipes, parfois invisibles, des services techniques qui participent à améliorer le cadre de vie des Argelésiens » nous dit Jean-François Prieur, directeur des services techniques et du cadre de vie. La deuxième fleur datait de 2012 et il a fallu travailler assidument afin de gagner cette fleur

supplémentaire gratifiant l'engagement des collectivités en faveur de l'amélioration du cadre de vie. En sélectionnant les différents lieux de la commune qui constitueraient le parcours et en mobilisant les différentes équipes et intervenants qui allaient jalonner le circuit d'1h40.

La place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, la protection de l'environnement, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité sont évaluées, tout comme la démarche de concertation et l'implication des citoyens de la commune dans la construction des projets. D'ailleurs le jury a été particulièrement séduit par le nombre et la qualité des intervenants lors de la visite.

Valérie Picot, élue en charge du dossier nous rapporte « qu'au final, c'est la cohérence de l'ensemble des actions municipales au travers de qualité de la ville et de la vie à Argelès-sur-Mer qui ont été évaluées et récompensées ».

**Une motivation supplémentaire
et une fierté pour tous les acteurs de la ville !**



L'Argelésien le transport municipal qui crée du lien

On dénombre 13 530 voyageurs uniques transportés par l'Argelésien entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2021.

Dès le début de leur mandat, les élus en charge du sujet ont dressé la liste de ce que devait être ce nouveau moyen de mobilité : « *sans impact sur l'environnement, accessible aux personnes à mobilité réduite ou aux voyageurs avec des poussettes, pour un prix modique non excluant et pérenne* » comme nous le rapporte Bernadette Michalak Guimber, élue déléguée à la relation aux usagers.

Puis il a fallu déterminer le parcours. Avec ses 59 km², la ville d'Argelès-sur-Mer est un archipel qu'il est important d'unifier par une extension du maillage de transport et dont les arrêts répondent aux besoins des usagers : plage nord, centre ville, zone d'activités, commerces, pharmacies, médecins, etc.

Réunir «l'archipel» argelésien

Deux lignes ont donc vu le jour : la *ligne Village* et la *ligne Plage* qui s'entrecroisent place Gambetta et au rond-point de Pujol avec un service opérationnel 6 jours/7 de 8h30 à 12h puis de 14h à 18h ; Le bus rentrant au dépôt lors du déjeuner afin d'être rechargé)

Les trois chauffeurs en rotation, choisis pour leur grand professionnalisme et leur capital humain, ont déjà tissé des liens privilégiés avec les usagers, certains leur apportant même café et croissants lors de la première tournée du matin.

Ce sont de vrais liens d'amitié qui se sont noués entre avec les Argelésiens utilisateurs du service !

Initialement pensé pour faciliter la vie des aînés, l'Argelésien a aussi rencontré un vif succès auprès des touristes qui ont doublé le nombre d'usagers pendant juillet et août sur chacune des deux lignes.

Gratuit pour les mineurs

Il est même devenu intergénérationnel à la rentrée scolaire car une nouvelle population d'usagers a émergé. En effet, les collégiens et lycéens qui bénéficient de ce service gratuitement (gratuité pour les moins de 18 ans) sont devenus des habitués à la sortie des cours.

Laurent Fabre et David Thadée, élus délégués à la mobilité et moteurs du projet, mettent l'accent sur la réactivité de la municipalité quant à la mise en place du service car il s'agit d'une des premières réalisations du mandat à avoir vu le jour.

Cette réalisation met en avant leur engagement en matière de services à la population, d'inclusivité mais aussi de transition écologique. Le circuit est amené à évoluer début 2022, afin d'apporter une réponse encore plus adaptée aux besoins des usagers.

Retour sur une année de lutte contre le Covid-19

Bernadette Michalak,

Élue déléguée à la relation aux usagers



« A l'été, au plus fort de la demande on comptait 1000 doses injectées/jour »

Émanant d'une volonté du Maire et des élus de permettre aux Argelésiens d'avoir accès à la vaccination dans leur commune, le premier centre de vaccination fut installé à la salle Buisson en Janvier 2021 avec l'aide de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, le Département des Pyrénées-Orientales et sous la supervision du Docteur Alquier, déjà à l'origine du centre de Saint-Cyprien.

Dès mai, il fut déplacé à l'Espace Carrère pour permettre une meilleure prise en charge des patients venant de toute la Côte Vermeille, ainsi que des premiers touristes. Avec un dispositif d'accueil renforcé par des services civiques spécialement formés à répondre aux questionnements des patients et à leur orientation, des salles d'attentes pré et post-vaccinales, des box d'entretiens individuels, ce centre de 1 000 m² a permis de gagner en confort et en réactivité.

Sur l'année 2021, 65 000 doses de vaccins ont été administrées par le centre d'Argelès-sur-Mer.

Le dispositif d'accueil s'est adapté à la montée en puissance tout au long du printemps. À la demande du laboratoire d'analyse d'Argelès-sur-Mer saturé face à la demande, un centre de dépistage a été ajouté, permettant ainsi une couverture exceptionnelle des besoins liés au covid-19 notamment pendant la période estivale.

Cela démontre encore la volonté de la municipalité de faciliter l'accès à la vaccination mais aussi de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger la population augmentée, notamment avec l'arrivée des touristes venus à Argelès-sur-Mer pour leurs congés.

Cet été, le centre a reçu la visite de Gabriel Attal, secrétaire d'état et Porte Parole du gouvernement, venu

féliciter les équipes pour leur réactivité, leur dynamisme ainsi que leur implication à faire du centre Jean-Carrère un modèle du genre.

Le 9 octobre, lors de sa fermeture, tous pensaient ne pas avoir à revenir pour une troisième édition mais c'était sans compter sur la ténacité du virus et de

ses variants, obligeant l'équipe à se reformer.

Cette fois-ci c'est la salle Buisson qui a été réquisitionnée pour installer ce centre qui peut accueillir 2 400 personnes par semaine.

Le centre est ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et y sont proposés les vaccins Pfizer et Moderna. Les vaccinations se font avec ou sans rendez-vous mais il reste préférable de s'inscrire via la plateforme *Doctolib* ou par téléphone au **0800 54 19 19**.



Antoine Parra, maire d'Argelès, Gabriel Attal, Porte Parole du Gouvernement et Sébastien Cazenove, Député des Pyrénées Orientales en visite au centre de vaccination à l'Espace Jean Carrère cet été.

Il fait bon vivre au lotissement La Cerigue

La découverte des quartiers argelésiens se poursuit. Après le Castell Maler et le quartier Jean-Moulin, direction le lotissement communal La Cerigue. Sept de ses habitants nous racontent ce faubourg familial et convivial, sorti de terre il y a 20 ans, à mi-chemin du centre-ville et des Albères.

Rendez-vous était fixé rue des Lavandes. Aux côtés de Brigitte Bertran, déléguée du quartier, six habitants heureux de raconter le lotissement communal La Cerigue. À l'exception de Brigitte, arrivée il y a six ans, tous y ont fait construire leur maison il y a vingt ans, après attribution des parcelles en 2001, par tirage au sort. Deux ou trois faces, selon le terrain alloué. S'il y avait bien un cahier des charges à respecter, chacun a pu faire appel au constructeur de son choix. *« C'est nettement plus sympa qu'un lotissement où toutes les maisons sont identiques »*, apprécie Cristina Magdaleno qui fut parmi les premières à construire rue des Bleuets. Et d'ajouter : *« Nous sommes les mieux placés d'Argelès. On est proche de tout et on profite de la vue, d'un côté sur le clocher de l'église, de l'autre sur la Massane et les Albères. L'été, on*

**« On est proche de tout
et on profite de la vue »**

assiste aux feux d'artifice depuis notre terrasse... C'est la belle vie à La Cerigue ! ». À ses côtés, tous confirment. Ensemble, ils évoquent leurs balades dans les alentours, l'accès aux Albères via de nombreux chemins, la voie verte, toute proche, de l'Eurovélo 8 (circuit 6) qui relie Valmy à Sorède... *« Et depuis que la route Notre-Dame-de-Vie a été entièrement réaménagée, on peut facilement rejoindre le*

village à pied.

La promenade est agréable et aisée pour les personnes à mobilité réduite mais aussi pour les familles avec des poussettes et des jeunes enfants », souligne Anita Salom, la doyenne du groupe.



Vous avez la parole



Jean Tura,
Maître d'armes de la SEA et
cadre retraité de La Poste

L'an dernier, des écoliers d'Argelès sont venus planter des arbres et des arbustes autour du bassin de rétention. Il paraît qu'il y a des savonniers, de faux poivriers, des tamaris, des pistachiers... Pour le moment, ils sont encore petits mais avec le temps ça va devenir un bel espace paysager. C'est pareil sur la promenade le long du cimetière. Ça rend nos promenades plus agréables.

Isabelle Julien,
Mère au foyer, rue des Lavandes



Nous sommes tous arrivés dans le lotissement à la même époque. Nous étions tous plus ou moins de la même génération. On se connaît, on se parle, on s'entraide quand il y a besoin. Il y a toujours une bonne ambiance, à La Cerigue. Et avec le nouvel espace Notre-Dame-de-Vie, le lotissement s'est ouvert sur le village. On s'y rend plus facilement à pied. Et la promenade est bien éclairée le soir, c'est appréciable.



Route Notre-Dame-de-Vie, un lifting bienvenu

Finis le gymkhana entre les bosses et les embûches dues aux racines des pins pour se rendre au village, que ce soit à pied, en vélo ou en voiture. La route Notre-Dame-de-Vie est devenue une belle ligne droite au revêtement lisse, agrémentée, côté cimetière, d'une promenade végétalisée et jalonnée de quelques bancs « *Telle qu'elle était avant, la route était dangereuse. Les gens qui manifestaient contre l'abattage des pins n'étaient pas, pour la plupart, des usagers de cet axe. Abattre ces grands arbres était un mal nécessaire pour gagner en sécurité. Et puis les pins ont été remplacés par une soixantaine d'arbres d'essences variées. C'est mieux en terme de biodiversité* », témoigne Frédéric Cadène, installé rue des Bleuets et responsable de la réserve marine de Banyuls. « *C'est juste dommage que le cheminement doux n'ait pas été poursuivi jusqu'à l'entrée du lotissement, rue des Lavandes* », regrettent les sept voisins.



64 arbres d'essences variées maillent la promenade le long de la route Notre-Dame-de-Vie. Quelles sont-elles ? Quelles sont leurs spécificités ?... Des panneaux pédagogiques vous éclairent.



Brigitte Bertran,

Déléguee de quartier,
rue des Lavandes

Des habitants chaleureux et solidaires

La Cerigue, c'est 82 parcelles et autant de familles. Il était indispensable d'améliorer l'accès à ce lotissement. Les aménagements réalisés sur la route Notre-Dame-de-Vie facilitent le lien avec le village et sécurisent les déplacements. En plus c'est joliment végétalisé. Cela participe à améliorer le cadre et la qualité de vie de La Cerigue qui, avouons-le, étaient déjà bien agréables. Mon rôle est d'être à l'écoute des habitants, de faire le lien entre eux et la commune, faire remonter les remarques et elles sont peu nombreuses. Parmi elles, on pourrait citer le manque de stationnements, car aujourd'hui les familles possèdent en moyenne deux véhicules, voire plus si les enfants sont majeurs, ce qui n'était pas forcément le cas il y a vingt ans. Il y a aussi la vitesse parfois excessive des automobilistes dans le lotissement. Un panneau "zone 30" réglerait-il ce manque de civisme ? À voir. Mais dans l'ensemble, je pense être la plus tranquille des déléguées de quartier de la ville. Les habitants sont chaleureux et solidaires. Quand l'un de nous part en vacances, il y a toujours quelqu'un pour être vigilant. A la Fête des voisins, tous les habitants ou presque sont présents. Depuis deux ans, cette fête manque. On espère pouvoir la faire cette année.

Solidarité



Tiers-lieu des solidarités à Argelès-sur-Mer

Actions plurielles pour l'inclusion

Andréa Diaz-Gonzalez
et Muriel Sagnol,
élues déléguées aux Solidarités

Pour reprendre les mots des deux élues déléguées aux Solidarités *la volonté de transformer l'aide sociale en solidarité c'est permettre aux personnes qui en bénéficient de gagner en autonomie tout en conservant leur dignité* ».

Faire le choix de la solidarité, c'est changer le sens de la démarche en partant du postulat que collectivement on peut aider l'autre à développer ses potentialités.

C'est choisir de faire « avec » l'autre et non pas « pour » lui. Permettre à une personne en situation de précarité de devenir acteur, c'est avant tout un moyen d'éviter le sentiment d'incapacité qui peut être paralysant et mener à terme à l'exclusion.

Retour sur "Territoire zéro chômeur de longue durée"



Les dispositifs classiques de retour à l'emploi ayant échoué pour certains, il fallait trouver une autre méthode qui s'adapterait aux personnes en recherche d'emploi. "Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée" avec ses résultats plus qu'encourageants semble être une bonne réponse. C'est pour cela que cette expérimentation a été lancée sur la commune d'Argelès-sur-Mer.

Actuellement, une étude est menée en concertation avec les acteurs du territoire (entreprises, associations, services publics de l'emploi, personnes en recherche d'emploi) afin de dresser la liste des activités commerciales, répondant à un besoin non satisfait, que pourra développer la future Entreprise à But d'Emploi (EBE).



Visite du maire, des élus et des agents à l'EBE de Lodève (34).

Pour participer: tzclde@ville-argelessurmer.fr

Ateliers du CCAS.

Reprise pour l'année 2022 ! À partir du 11 janvier et jusqu'au 24 juin, les ateliers « Bien bouger », pour les 65 ans et plus, reprennent deux fois par semaine, les mardis de 16h30 à 17h30 et les vendredis de 9h30 à 10h30.

Les ateliers sont gratuits, limités à 15 personnes et sur inscription auprès du CCAS en mairie sur présentation d'un justificatif de domicile et d'un certificat médical de non contre-indication.

Pass sanitaire obligatoire.

Par la suite, ce seront 9 ateliers sur la nutrition d'une durée de 2h30, animés par un(e) nutritionniste, qui seront proposés aux seniors, dans le but d'apprendre à lutter contre les carences alimentaires.

Des ateliers de « bonne santé cognitive » seront aussi mis en place courant d'année. Il s'agira de 11 séances de 2h30 pour faire travailler sa mémoire mais pas que !

Culture du cœur

Cette association a pour but de permettre l'accès à la culture aux personnes en situation de précarité.

Le dispositif collecte des invitations auprès d'organismes partenaires pour ensuite les redistribuer.

Avec la mise en place de cette action, la municipalité accompagne les hommes et les femmes en les aidant à renouer avec des activités sociales devenues inaccessibles.

Ce sont des places de cinéma ou de théâtre, des entrées pour des expositions qui sont disponibles sur simple demande auprès du CCAS. Il y en a pour tous les publics, les petits comme les grands !

Aidants connect

Avec ce label, les personnes du CCAS sont habilitées « à faire à la place de ». C'est à dire qu'elles peuvent accompagner dans leurs démarches en ligne ceux qui le souhaitent.

Elles reçoivent sur rendez-vous individuel, afin de garantir la confidentialité, et après la signature d'un mandat leur donnant l'autorisation et garantissant que la personne aidée ne leur communique que des informations exactes, elles vont expliquer, pas à pas la démarche qu'elles exécutent. Il suffit d'avoir une adresse email mais si ce n'est pas le cas, elles pourront aussi vous aider à en créer une.

Pour le moment les déclarations d'impôts et les dossiers de retraite ne peuvent pas être traités.

Conseiller numérique



Amaud Laverre, conseiller numérique.

Depuis le mois de janvier 2022, un conseiller numérique est présent pour accompagner les Argelésiens dans l'utilisation de leur ordinateur ou de leur smartphone. Dans un premier temps, il sera possible de bénéficier de son aide en prenant rendez-vous auprès du CCAS (soit par téléphone, soit directement en mairie).

Par la suite, des ateliers thématiques (envoyer un e-mail, télécharger des photos, utiliser le traitement de texte, etc.) seront proposés pour apprendre de façon ludique par petits groupes. Le catalogue des formations mises en place sera bientôt disponible. Ces ateliers seront ouverts à tous les publics avec pour but de permettre une autonomie numérique.

Infos pratiques :

À la médiathèque d'Argelés

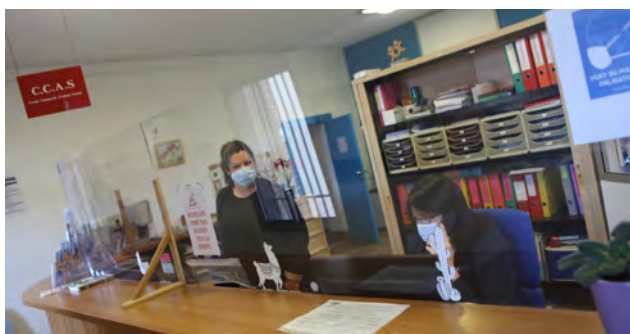
le mercredi de 10h à 12h

En mairie au service CCCAS

les lundis, mardis, jeudis de 8h30 à 11h15

et de 14h à 17h00, sur RDV de préférence

Tél. : 04 68 95 34 21 ou portable 07 88 05 07 98



Développement Durable

E3D

Un label

pour une école investie



Dans le cadre du programme E3D, les enfants de l'école Molière ont participé à plusieurs actions.

En 2021, l'École Molière a reçu pour 3 ans le label « E3D » (école en Démarche de Développement Durable). Décerné par l'ONU, il atteste de la mise en place d'actions pour sensibiliser les écoliers aux enjeux écologiques. Actuellement, les petits Argelésiens sont au niveau « *approfondissement* », le deuxième sur trois.

Didier Yagues, le directeur de l'école à l'initiative du projet, a identifié 3 axes de travail :

- La sensibilisation au patrimoine écologique de la commune (réserve naturelle du Mas Larrieu et de la Massane, parc naturel marin)
- L'alimentation saine : avec la création d'un verger, d'un potager et d'un poulailler qui seront des lieux de partage intergénérationnel (participation des parents d'élèves et des aînés de la commune)

« Toute cette démarche sert à faire prendre conscience aux enfants de la richesse qui les entoure et surtout qu'il faut la protéger »

Didier Yagues

- L'économie des ressources (énergétique et matérielle) : limiter la consommation de papier et favoriser les outils numériques, limiter la dépense énergétique (lumière et chauffage), limiter le débit d'eau, utiliser des matériaux recyclés dans le cadre des arts plastiques.

En plus de ces actions quotidiennes, une sortie éducative, en lien avec les engagements écologiques pris dans le cadre de la labellisation est organisée chaque mois.

Transition alimentaire



Bernard Ducassy, élu à la transition écologique
Adrien Picamith, chargé de mission transition alimentaire

La municipalité s'interroge sur la problématique transversale du *bien manger* englobant la qualité de la nourriture que nous consommons, sa production et son impact sur l'environnement. Financé en partie par le Plan de Relance, avec la collaboration du Pays Pyrénées-Méditerranée, un chargé de mission, a été mandaté en ce début d'année pour mettre en œuvre la stratégie construite par l'équipe municipale.

Parmi les projet retenus : la création d'une cuisine centrale alimentant les écoles et le restaurant des aînés ou encore d'un programme d'actions d'éducation à l'alimentation durable.



Stéphane
Pinéda,
Élu en charge de
l'environnement

Atlas de la biodiversité

Cet outil de collecte de données qui s'apparente à un inventaire s'adresse aussi bien aux novices qu'aux naturalistes chevronnés.

Deux séries de formation sont d'ores et déjà programmées

- Les 12 janvier à 14h et 9 février à 9h : formation pour la saisie sur les applications de science participative
- Les 14 mai et 11 juin : sorties naturalistes sur le terrain pour observer oiseaux et papillons

Stéphane Pinéda, élu à l'environnement interrogé sur le sujet souhaite souligner « à travers cet outil participatif, les Argelésiens vont contribuer à alimenter la connaissance de la biodiversité locale et donc, indirectement, à sa préservation ».

La ville est accompagnée par le GOR (Groupe Ornithologique du Roussillon) dans cette démarche avec pour objectif l'établissement d'un état des lieux (floristique et faunistique) et la définition potentielle de zones à forts enjeux écologiques.



Bac à tempête

Lydie Fourc et Benoit Ribard en compagnie des membres du SAJ l'Albe, qui ont participé à la réalisation des bacs à tempête avec les services techniques de la commune.

Dossier



Vœux du Maire

Cette année encore, en raison du contexte sanitaire, le maire et son équipe municipale ont présenté leurs vœux en vidéo aux Argelésien(ne)s. Extraits.

« Ce début d'année a un goût de déjà vécu »

À ce contexte actuel déjà anxiogène, s'ajoute le dernier rapport du GIEC qui tire à juste titre la sonnette d'alarme sur le dérèglement climatique. Rapport qui nous promet, si nous ne réagissons pas et comme l'a qualifié le secrétaire général de l'ONU, un aller simple vers le désastre. Il nous faut donc réagir. Mais dans réagir il y a agir.

Car il ne faudrait pas imaginer, comme le font certains, que notre mission consiste à ne plus faire. À tout arrêter. À cesser de construire notre avenir. Ce serait là, la pire des décisions.

« Il nous faut agir ! »

Pour cela nous devons évaluer chaque projet sous le double paramètre de l'utilité publique et de l'impact écologique. C'est ce que nous faisons, mon équipe et moi (...). Car c'est dans le respect de ces deux axes fondamentaux et avec une volonté indéfectible, que nous atteindrons (...) l'amélioration permanente de notre bien-vivre ensemble.

(...) Le développement durable ne doit pas être un frein, ne doit pas être un obstacle à notre action, il doit être au contraire un moteur. Un

fil conducteur qui doit guider notre action publique vers un avenir vertueux, un avenir vertueux qui propose aussi de l'emploi, du logement, du loisir. (...) Il ne s'agit pas de ne pas faire, il s'agit de faire mieux, tant au point de vue de l'utilité publique, collective, que de l'impact environnemental. (...)

« Je garde plus que jamais espoir et je n'ai aucun doute que l'avenir qui nous est réservé est beau ! »

Ainsi, vous le savez, et vous le verrez davantage encore à l'avenir, nous mettons l'accent sur le développement des pistes cyclables. Cette action va s'accroître. Pour favoriser ces mobilités douces, nous allons prochainement sécuriser et aménager une piste

cyclable avenue du 8 mai ainsi que dans le secteur de Neguebous qui reliera le lycée jusqu'au rond-point de Pujol (photo). Elle permettra de récupérer ensuite la piste cyclable le long de l'avenue Molière, jusqu'à Charlemagne.



« Tout l'axe Nord-Sud depuis le lycée jusqu'au port sera entièrement sécurisé »

L'avenue Molière cumule beaucoup de circulation. Pour nos enfants, pour leur sécurité, nous prévoyons la création d'un parking à l'arrière de l'école Molière, du côté des Conques. Nous éviterons ainsi (...) les situations dangereuses pour les piétons à l'heure des sorties scolaires.

Nous souhaitons également sécuriser l'entrée de la ville en créant un giratoire entre l'avenue de Hürth et l'avenue de Montgat (...) pour fluidifier la circulation à un carrefour très délicat en entrée de ville. Nous finaliserons aussi la piste cyclable depuis l'avenue de Montgat jusqu'au centre-ville.

« Un transport collectif 100% électrique »

Pour réunir ce que j'appelle notre archipel argelésien, nous avons mis en place justement *l'Argelésien*, notre transport collectif urbain. Ce sont ces deux petits bus électriques, que nous compléterons sans doute par un troisième rapidement pour en augmenter le cadencement et en faire un moyen de transport pratique, utile, efficace et totalement décarboné.

Pour le bien-vivre de nos enfants, pour leur repas, nous avons lancé les phases d'études pour la réalisation d'une cuisine centrale. Ce projet s'adresse à nos écoliers, maternelles et primaires. Plus tard il concernera aussi les personnes du troisième âge, les personnes à mobilité réduite parce que porteuses de handicap, malades ou tout simplement sans possibilité de se déplacer. Cette cuisine centrale permettra à nos enfants de prendre des repas chauds de qualité cuisinés sur place avec des produits issus de notre territoire et respectueux de l'environnement (...).

« Un port pour tous les Argelésiens »

Nous avons également initié les études pour le projet du port. Le projet du port qui, si l'on parvient à franchir toutes les étapes de faisabilité, ce qui n'est pas encore fait loin de là, sera un port pour tous les Argelésiens (...).

Ce port de demain (...) sera plus respectueux de l'environnement que l'actuel, un port qui préservera l'intégralité des zones protégées, zones humides, zones naturelles à enjeu fort. Un port qui, je l'affirme et je le répète, ne prévoit aucune opération immobilière, pas le moindre appartement. Un port dans son

environnement naturel avec un bassin pédagogique pour les associations de voile, de kayak et autres en direction notamment de nos jeunes.

Un port qui n'aura aucun impact ni sur le Racou, ni sur sa plage. Un port bien plus beau, bien plus vertueux, bien plus attractif(...).

C'est un projet qui prendra du temps. Temps pendant lequel nous continuerons de nous investir pour tous les autres projets structurants.

Pour des projets visant notamment à remettre et à amener encore un peu plus la nature en ville. Nous souhaitons créer et aménager des îlots de fraîcheur appréciés de tous et dont l'utilité a été grandement démontrée. Nous prévoyons également des opérations de décroûtage. Dans un premier temps notre objectif sera de décroûter (...) la cour de l'école Curie-Pasteur ainsi que celle de l'école Herriot. Ce seront ainsi plusieurs milliers de mètres carrés que l'on rendra à la nature en plein cœur de ville. (...) Un ensemble de projets que nous portons et que nous voulons pour l'Argelès de demain, pour les Argelésiens, pour vous (...).



« Je sais qu'avec votre soutien et avec l'investissement sans faille de mon équipe, Argelès n'en sera que plus belle en 2022 »

Et malgré ces périodes pour lesquelles la projection sur l'avenir reste incertaine, je garde plus que jamais espoir et je n'ai aucun doute que l'avenir qui nous est réservé est beau. Notre bien-vivre ensemble est notre ultime objectif.

Chères Argelésiennes, Chers Argelésiens, Cher(e)s Ami(e)s, ensemble, décidons de voir l'avenir avec optimisme.

Mon équipe municipale et moi vous souhaitons, à toutes et tous, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. (...)

Retrouvez la vidéo des vœux
sur le site internet de la Ville d'Argelès-sur-Mer
la page Facebook Ville d'Argelès-sur-Mer
la chaîne YouTube Granotes webTV



Les Argelésien(ne)s consulté(e)s sur l'avenir du Port

Réaménager le port était une promesse de campagne, pour qu'il soit plus propre, plus accessible, pour développer un tourisme 4 saisons, mais surtout pour en faire le port de tous les Argelésiens.

Avec 900 anneaux disponibles pour petits et très petits bateaux, dont 800 occupés à l'année, le plus grand port de la Côte Rochoise est vieillissant et ne parvient plus à satisfaire toutes les demandes.

Afin de rester attractif, il faudrait s'adapter aux nouvelles pratiques de nautisme, notamment en accueillant des bateaux de 10 à 15 m, mais surtout en augmentant la capacité d'accueil de 250 anneaux supplémentaires.



Pourquoi cette concertation, pourquoi maintenant ?

Port-Argeles n'a jamais été achevé et toute la surface qui lui était attribuée initialement n'a pas été utilisée, privant le port d'une partie de bassin.

Le dysfonctionnement des infrastructures trentennaires devient critique au niveau des systèmes électriques mais particulièrement au niveau du retraitement des eaux (rejets du carénage, eaux grises des usagers de la plaisance), et de la gestion des déchets (des plaisanciers, des commerçants). Afin de bénéficier de subventions, il faut impérativement avoir un effet de levier sur l'économie du territoire.

La municipalité accompagnée par le Cabinet Elan, spécialiste du domaine, a présenté 3 propositions capables d'apporter les réponses aux problématiques suivantes:

- Engager le port et son quartier dans la transition écologique
- Préserver et valoriser les espaces naturels et le paysage
- Recomposer le bassin nautique avec opportunité d'extension
- Développer l'économie bleue et les activités vectrices d'attractivité
- Requalifier les espaces publics

Un projet ambitieux et réaliste

Du 15 octobre au 15 janvier, des concertations ont permis d'informer sur le projet et ses enjeux, de questionner les Argelésiens et tous les acteurs du territoire sur leurs attentes et leurs envies.

Les points suivants seront à prendre en compte dans la rédaction du futur projet du port :

- La sélection de revêtements respectueux de l'environnement et d'énergies renouvelables dans la modernisation et la mise aux normes des infrastructures
- La rehausse des quais de 50 cm (pour faire face à la montée des eaux due au dérèglement climatique)
- Faire vivre le port à l'année notamment en développant la mixité des activités : habitations, commerce, loisirs, afin de rendre le port plus attractif toute l'année
- Développer de nouvelles activités économiques, autour de l'économie bleue, génératrices de nouveaux emplois (tout en pérennisant ceux déjà existants)
- Création d'environ 250 anneaux supplémentaires grâce à une extension plus profonde (pour accueillir les bateaux de 10-18m), ainsi que la possibilité d'ouvrir un bassin pédagogique à destination des jeunes pratiquant de nouvelles activités liées au nautisme telles que voiles, kayak, paddle...
- Reconnecter le port avec le village par une refonte des voies qui le desservent (avenues Tabarly et du Môle)
- Plus de stationnement et la mise en place d'une zone multimodale favorisant les mobilités douces (voies de randonnées pédestres, pistes cyclables, navette électrique et maritime)
- La valorisation patrimoniale et culturelle : barques catalanes, écomusée, Maison de la Mer
- La préservation et la valorisation des espaces naturels et paysagers avec la création d'un théâtre de verdure

Un projet vertueux

Le maire Antoine Parra a tenu lors de cette concertation à assurer « *qu'il n'y aurait pas d'opération immobilière, ni de nouveaux logements dans le cadre du futur projet du port* ».

Mais surtout « *qu'il n'y aurait aucune atteinte à l'environnement, ni à l'intégrité des zones protégées, ni aux zones humides ou naturelles à enjeu fort (Znieff). Que le Racou ne serait en aucun cas impacté par la requalification du port* », pour reprendre ses mots.

Le maire, Antoine Parra s'est aussi exprimé sur les raisons qui ont immédiatement éliminé la solution de port à sec à cause de l'impact écologique désastreux que cela aurait. Étendre la zone bitumée du port serait totalement contraire aux engagements de l'équipe municipale en faveur de l'environnement.

À titre informatif, pour stocker 200 bateaux sur une hauteur de 9 m cela nécessite une surface imperméabilisée de 1,5 hectare.

Le travail ne fait que commencer

Avec ces éléments collectés, il va maintenant être possible de construire un projet attractif et porteur d'emplois pour la commune mais surtout capable d'inscrire ce nouveau port dans une démarche durable, respectueuse de l'environnement.

Quelques chiffres

47 millions d'euros d'investissement estimés dont 25 millions d'euros consacrés à la remise en état des réseaux (électrique et gestion des eaux), à la rehausse des quais

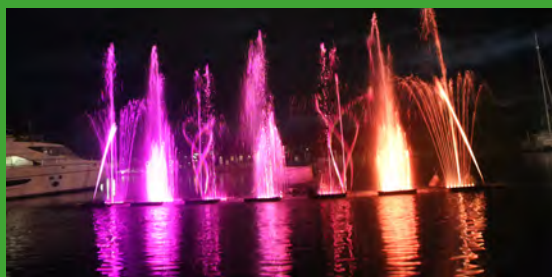
28 à 33 millions d'euros de retour sur investissement direct

14 à 19 millions d'euros de subventions provenant des partenaires (État, Europe, Région, Département, CCACVI)

Port Argelès a 30 ans

Porte d'entrée de la Côte Vermeille, trait d'union entre la Côte Rocheuse et la Côte Sableuse, le Port d'Argelès-sur-Mer vient de célébrer son trentième anniversaire.

Ce fut un week-end de festivités pour petits et grands avec de nombreuses activités gratuites en journée et en soirée.



Le public, nombreux, a ainsi pu assister à des joutes sétoises, à un spectacle son et lumières aquatiques, à des initiations au Llagut de rem et même faire un tour en barques Catalanes. Sans oublier les fanfares, bandas, cobles et un fabuleux concert de Habaneras au pied du phare illuminé.



Cadre de vie



Élections 2022

mode d'emploi

À vos calendriers !

Il n'y aura pas une mais bien deux élections sur lesquelles les citoyens français en âge de voter sont invités à s'exprimer :

- **Les élections présidentielles**

les 10 et 24 avril 2022

- **Les élections législatives**

les 12 et 19 juin 2022

Tous les électeurs inscrits sur les listes électorales recevront à leur domicile une nouvelle carte munie d'un QR code début avril.

Inscription

En ce qui concerne les inscriptions sur les listes électorales ou les changements d'adresse, vous avez jusqu'au 4 mars pour les présidentielles et au 6 mai pour les législatives (soit le 6^e vendredi avant le week-end des élections) pour faire vos démarches.

Pensez à vous munir de votre pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois lorsque vous irez au service élection en mairie.

Procuration

L'enregistrement de la procuration pouvait déjà se faire de façon dématérialisée via internet depuis 2021. Vous receviez alors un code à faire valider en gendarmerie avec votre pièce d'identité, une notification était ensuite envoyée en mairie rendant la procuration valide.

Pour ceux qui préfèrent, le formulaire Cerfa papier est toujours disponible en gendarmerie ou auprès de la police nationale.

La grande nouveauté de cette année, c'est le vote pour autrui, via les procurations, puisque vous pourrez dorénavant voter pour un proche dans une commune où vous n'êtes pas vous-même inscrit sur les listes électorales.

Il suffit que le porteur de la procuration soit électeur sur le territoire national et que la procuration ait été enregistrée préalablement.

Le jour de l'élection, vous devez vous présenter au bureau de vote dans lequel est inscrite la personne qui vous a donné procuration.

Recensement

de la population



Cette année, comme tous les ans, 8% des logements de la commune vont être recensés du jeudi 20/01 au samedi 26/02 inclus. La sélection des logements concernés se fait de façon aléatoire et il est possible que votre foyer soit retenu pour répondre aux questions alors que vos voisins ne le sont pas.

Munis d'une carte tricolore, 5 agents recenseurs mettront dans les boîtes à lettres un courrier contenant un identifiant ainsi qu'un mot de passe permettant aux personnes sollicitées de répondre à un questionnaire en ligne sur la constitution de leurs foyers : superficie du lieu de vie, année de construction, nombre de personnes y habitant, leur niveau d'étude, etc.

Si vous êtes dans l'impossibilité de répondre en ligne, un agent recenseur reviendra vers vous avec le questionnaire papier. Cependant les réponses par internet sont à privilégier car en plus d'être plus rapide cela minimise les contacts.

Ces réponses confidentielles et anonymes permettent par extrapolation de déterminer les effectifs de la commune et ainsi d'anticiper les futurs besoins en terme de services publics : école, pharmacie, cantine, moyens de transports, pour ne citer qu'eux.

Alors si vous êtes parmi les candidats retenus, il s'agit d'un devoir civique qu'il est très simple de remplir et qui est utile à tous. Attention, cette année les délais de réponse sont très courts !

Enseignes et panneaux publicitaires

Information à l'attention de toutes les entreprises

La taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) concerne tous les supports publicitaires fixes, visibles de toute voie ouverte à la circulation publique. Il s'agit d'une réglementation nationale appliquée à l'échelle communale.

ATTENTION : toute nouvelle installation, remplacement ou modification d'enseigne est soumise à autorisation. (imprimé de demande d'autorisation préalable d'enseigne : CERFA 14798*01)

Quels sont les supports concernés ?

- Enseigne : toute inscription, forme ou image apposée sur un immeuble ou située sur un terrain où s'exerce l'activité.
- Dispositif publicitaire : tout support qui ne constitue pas une enseigne et est susceptible de contenir une publicité.
- Pré-enseigne : toute inscription, forme ou image indiquant la proximité d'un immeuble où s'exerce une activité déterminée.

Obligation annuelle en Mairie

Déclaration chaque année, avant le 1^{er} mars de l'année d'imposition pour les supports qui existaient au 1^{er} janvier ou dans les 2 mois suivant la création ou la suppression de supports en cours d'année (imprimé de déclaration : CERFA 15702*02)

Les Cerfas sont téléchargeables sur le site de la ville www.ville-argelessurmer.fr

Cadre de vie



La police municipale fait peau neuve

Le service évolue : nouveau chef, nouveau matériel, nouvelles missions.

Nous avons rencontré Olivier Benassis récemment nommé à la tête de la police municipale



C'est en plein cœur de l'été, en pleine épidémie de Covid19, lorsque la population est multipliée par dix, qu'Olivier Benassis a pris ses fonctions à la tête de la police municipale (PM) d'Argelès-sur-Mer.

Originaire de Laroque-des-Albères, cet ancien rugbyman professionnel est au service des Argelésiens depuis presque 10 ans.

« Sa nomination est un choix humain, car Olivier Benassis est avant tout un homme de terrain qui va au contact des Argelésiens » nous rapporte Isabelle Moreschi, élue déléguée à la sécurité.

Création du « Pôle ville »

Dès son arrivée, le nouveau chef a mis en place un service de patrouille pédestre composé de 5 agents d'îlotage qui travaillent à l'année au cœur du village. Ce dispositif vient en complément de l'annexe située à l'Etat civil, qui rencontrait déjà un franc succès.

Dans cet avant poste, Jean-Marie Morisse est à votre écoute. Que vous soyez résidents, commerçants ou touristes, son sens du service ainsi que sa parfaite connaissance de la ville et des différents intervenants lui permettent de vous apporter une aide efficace.



« La police municipale se veut toujours plus proche des Argelésiens. Cette proximité quotidienne avec les habitants, les commerçants et les touristes favorise le bien-vivre ensemble »



Isabelle
MORESCHI

Conseillère municipale
déléguée à la sécurité

Plus de lien avec les habitants

« Une grande part de notre travail est de répondre aux demandes des Argelésiens. C'est d'ailleurs en partie sur ces doléances que sont établies nos feuilles de route journalières. Il était essentiel d'établir une organisation du service qui prenne en compte cela », nous explique Olivier Benassis.

Le bien-vivre ensemble, un des axes majeurs de la municipalité, s'articule autour de la qualité du cadre de vie, de l'écoute et du service rendu aux usagers. Il fallait donc une Police qui intègre ces objectifs dans la façon d'aborder les différentes missions.

De nouvelles missions et de nouveaux équipements

La nouvelle organisation mise en place depuis l'arrivée d'Olivier Benassis a permis de dégager du temps pour des patrouilles plus régulières dans les différents quartiers de l'archipel argelésien, notamment sur les périphéries et les lotissements de la commune. Par ailleurs, afin de répondre aux besoins en terme de prévention à la sécurité routière, la ville a équipé la police d'un radar cinémomètre pour le contrôle de la vitesse et de nouveaux aménagements sont à l'étude afin de la réguler dans certaines zones identifiées comme dangereuses.

Toujours concernant le volet sécurité, la vidéo-protection déjà présente sur le secteur du village a été déployée cet été sur le secteur des plages.

De nouveaux projets

Les missions d'information et de sensibilisation des populations à la protection de l'environnement seront de plus en plus fréquentes.

Passionné de grands espaces et de nature, le nouveau chef a étudié la gestion forestière. Il souhaite donc naturellement mettre ces compétences particulières au service de la commune dans le cadre des nouvelles missions de la police municipale. Par exemple, au travers de patrouilles de prévention et d'information avec l'équipe de la réserve naturelle du Mas Larrieu.

La police se féminise

Composée de 16 policiers municipaux et 4 ASVP de terrain, la police municipale accueille aujourd'hui 6 femmes au sein de ses effectifs. Olivier Benassis reconnaît volontiers que les éléments féminins sont « un atout et apportent une réelle valeur ajoutée, notamment dans les missions qui nécessitent l'établissement du dialogue ». Parmi elles, Sandrine Garau, issue d'une famille de policiers, est la première femme à avoir été nommée sur la commune en 2002.



Festivité

L'année 2022, sera festive ou ne sera pas !



Pour reprendre les mots d'Aimé Alberty, élu délégué à l'animation, « nous avons pour ambition de mettre en place des événements de qualité ! »

Afin de proposer une programmation répondant à cette volonté municipale, l'année calendaire a été découpée en trois phases distinctes.

La phase « Humour » avec le festival « *En avril ne te découvre pas d'un rire* ». Sont programmés Flodama (le 26/03), Anne Roumanoff (le 08/04), Mathieu Madénian (le 15/04) et Christelle Chollet (le 22/04).

S'ajoutent d'autres rendez-vous en partenariat avec les commerçants et les associations tels que le « *Bal du Carnaval* » (le 05/03), ou encore « *Humour en scène* » (le 01/04).

La phase « Festive » à la belle saison, avec les traditionnelles « *Fête de la musique* », « *Fêtes de la saint Jean* », le retour des « *Diad'Argelès* », des initiations à la Sardane le mardi soir, des bals et des bandas.

Bien entendu, les feux d'artifice du mercredi soir sont à nouveau au programme et deux événements d'envergure sont prévus pour le 14 juillet et le 15 août : « *Mais chut... nous vous en dirons plus très bientôt. Ça va être exceptionnel !* » nous assurent les membres du service festivités et animations.

La phase « Magie » enchantera les petits comme les grands à l'automne avec un « *Festival Magique* » regroupant des professionnels et des amateurs, locaux et nationaux de la discipline. Préparez-vous à assister à des spectacles mettant en scène des prestidigitateurs généralistes,

des maîtres du fakirisme, des mentalistes et des spécialistes du close-up. Et si les contraintes sanitaires le permettent, tous seront rassemblés pour un grand gala de clôture.

L'année se terminera en beauté avec un mois complet de festivités et le retour de la féerie de Noël au Village, à la Plage et au Port.

Alors croisons les doigts pour que la situation sanitaire s'améliore afin que nous puissions nous retrouver lors de ces beaux rendez-vous !

« Avec notre programmation, nous avons pour ambition de faire rire, rêver et de ré-enchanter les gens. Après les deux années écoulées qui ont été éprouvantes, nous en avons bien besoin ! »



**Aimé Alberty
et Camille Got**
Élus en charge de
l'animation



Saison culturelle 1^{er} semestre 2022

Interview croisée des trois élus délégués à la culture, au patrimoine et à la catalanité.

Après deux années mouvementées nécessitant une adaptation constante, la culture reprend ses droits à Argelès-sur-Mer.

« Nous voulions mettre en place une vraie politique culturelle globale annualisée, qui viendrait enrichir l'offre qualitative déjà proposée par les nombreuses associations de la ville avec lesquelles nous travaillons en étroite collaboration » nous rapporte Brigitte de Capèle.

Philippe Rius complète : *« De par la diversité de cette programmation, nous voulions satisfaire tous les goûts, attirer tous les Argelésiens ».*

Brigitte de Capèle continue : *« Il fallait trouver l'axe à développer, notamment le spectacle vivant, mais aussi la programmation pour les jeunes ou encore l'offre musicale ».*

« Nous avons aussi travaillé sur le maillage de l'offre afin de faire vivre tous les lieux de culture de la ville. Il faut redonner envie au gens de sortir et ainsi recréer du lien » ajoute Philippe Rius.

Une programmation inclusive

Notre patrimoine et notre culture catalane sont aussi à l'honneur au travers de rendez-vous tels que la Sant Jordi ou la Sant Joan mais aussi de par les liens privilégiés avec les villes de Manlleu et de Montgat. *« Ces échanges enrichissent l'offre locale, nous sommes en terre catalane, nous devons promouvoir notre patrimoine, au travers de la langue catalane mais aussi au travers des traditions »* reprend Didier Lafond.

Pour remplir ce cahier des charges exigeant, les élus travaillent de façon collégiale, passant au filtre de ces critères toutes les propositions, avec l'ambition de faire d'Argelès-sur-Mer un pôle culturel majeur de notre territoire.

Demandez le programme !

Avec une programmation 2022 éclectique et variée, la culture se conjugue au pluriel à Argelès-sur-mer.

Casa de l'Albera

En plus de son exposition permanente, plusieurs expositions temporaires rythmeront l'année et permettront de se réapproprier ce massif si cher au cœur des Argelésiens.

De février à novembre, mise en lumière d'une autre facette du massif de l'Albera avec « **Sur les chemins...** », rétrospective ludique sur les différentes manières de découvrir notre territoire et ses richesses.

Un **concours photo** est organisé de mars à septembre sur la même thématique.

Le printemps des poètes du 12 au 28 mars mettra à l'honneur une sélection de grands auteurs roussillonnais.

Autres temps forts : **Reflets d'épave**, exposition photographique réalisée par le Parc naturel du golfe du Lion présentant le navire romain « *Port-Vendres* » (mars à mai), puis **Le Roussillon des Rois de Majorque** en mai.

D'autres incontournables du calendrier tels que : la **Sant Jordi**, la nuit européenne des musées, les journées du patrimoine de pays, la **Sant Joan**, la **Saint Côme et la Saint Damien**, les journées de l'architecture ou encore Halloween seront l'occasion de se réunir au musée de la place des Castellans.

Du mardi au vendredi
de 9h30 à 12h et de 14h à 17h
Renseignement au 04 68 81 42 74



Mémorial du Camp

Ce musée rend hommage aux Républicains espagnols ayant fui le Franquisme en 1939 et qui séjournèrent ici sur la plage.

L'exposition permanente qui relate cet événement historique plus connu sous le nom de « *Retirada* » est divisée en deux zones symbolisant l'Espagne d'un côté et la France de l'autre.

Au travers de visuels explicatifs, de documentaires télévisés ou encore d'œuvres d'art sont racontées les conditions de vie difficiles dans le camp.

Dans le cadre des 20 ans des **Chemin de la Retirada**, une marche de mémoire est organisée le 18/02 au départ de l'Espace Jean-Carrère en direction du Monolithe du Camps.

Sera alors inauguré le **parcours mémoriel** qui relie le Mémorial du camp à la plaque Nord, en passant par le cimetière des Espagnols et le Monolithe où des **Mémoires du camp d'Argelès** s'exposent sur le sable. Sur ces quatre sites, des totems multilingues, retracent l'histoire du camp d'Argelès-sur-Mer où sont passés plus de 170 000 étrangers entre 1939 et 1942.

Le soir, un concert gratuit de Serge Utgé Royo clôturera cette journée de commémoration.

Du mardi au samedi
de 10h à 13h et de 14h à 18h (octobre à juin)
7jours/7 de 10h à 18h (non stop)
pendant la semaine de Pâques,
puis de juillet à septembre
Renseignement au 04 68 95 85 03

Retrouvez toute la programmation du premier semestre 2022 dans
« Culturoscope, l'Agenda Culture Festivités » de la ville d'Argelès-sur-Mer.



Galerie Marianne

Les élus à la Culture conscients de la chance que représente une galerie d'Art pour une commune, ont souhaité en faire un lieu de vie, un lieu d'échange. Cette volonté se transcrit dans la sélection des expositions qui seront présentées, qui ont pour vocation d'ouvrir un dialogue autour de l'Art et des différents sujets abordés.

D'ailleurs, chaque exposition s'accompagne d'ateliers immersifs afin d'intégrer le spectateur dans la démarche artistique de chaque exposant.

Le début d'année sera Amazonien à la Galerie Marianne avec l'exposition « **Post..?** », du 20/01 au 09/02, qui reprend la randonnée de Tamakeapa en image ainsi que sa réflexion sur le monde.

Puis du 10/02 au 23/02, Steeve Prooz bâtira des ponts entre « **art contemporain** » et « **art urbain** » au travers de l'exposition « **Abstraction urbaine** ».

Enfin, pour clôturer le trimestre « **Art Plastique** », du 24/02 au 09/03, l'exposition « **Trait très femme** » mettra à l'honneur 4 artistes féminines : AI, Fanny Brugat, Drey et Tiffany Vaillier.

Le deuxième trimestre sera axé sur la mémoire avec l'exposition « **Rotspanier** » du 23/04 au 21/05 sur les travailleurs forcés, oubliés de la Seconde Guerre mondiale.

Une conférence animée par Peter Gaida et Gregory Tuban sur le sujet aura lieu le 23/04 à la salle du 14 Juillet.

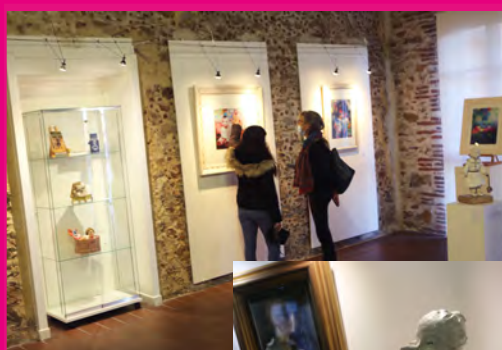
Aux beaux jours, le ton s'allégera avec une exposition sur les **110 ans du rugby à Argelès** mettant, en lumière plus d'un siècle de passion pour l'ovale autour d'archives exclusives.

Du mardi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h
Renseignement au 04 68 81 42 74

Retour en image sur les expos de fin d'année

Sur la fin d'année, la Galerie Marianne a accueilli trois expositions éclectiques d'artistes qui ne le sont pas moins.

Ana Sanjoan a ouvert le bal avec « **Analogie** », présentation de son univers onirique au travers de peintures et de sculptures.



Ensuite **Ben Caillous & Maud D.** nous ont fait voyager grâce à « **Poétisme** », un dialogue entre la couleur et le noir et blanc.

Puis pour finir 2021, **Christophe Imagénieur** a partagé aux travers de ses œuvres son combat vers la lumière avec l'exposition « **Résistance** ».



L'exception ESA

Les champions de France junior Crabos de l'Étoile Sportive Argelésienne

Obtenir un titre de Champion de France Crabos n'est déjà pas évident, mais en obtenir deux consécutifs relève de l'exception. Le club argelésien l'a fait !

Tout commence en 1978-79, lorsque 6 juniors d'Elne rejoignent le club déjà existant d'Argelès-sur-Mer, pépinière qui regroupe des joueurs de plusieurs communes environnantes.

De la fusion de ces deux groupes naît la première fournée de Champions de France Crabos de 1980, composée pour 50% de joueurs d'à peine 18 ans.

« Des entraîneurs entraînants »

Lorsqu'on interroge les anciens champions sur ce qui a fait la différence, ils parlent volontiers des entraînements « *qui n'étaient pas de la rigolade* ».

Il y avait entraînement 4 fois par semaine en période de phases éliminatoires, qu'il pleuve, qu'il neige ou qu'il vente.

L'un d'entre eux se souvient d'un entraînement dans le bois des pins car la pluie battante était trop violente pour rester sur le stade.

Mythe ou réalité cela fait partie de la légende. Mais force est de constater qu'il y avait bien une méthode d'entraînement novatrice qui, pour reprendre l'analyse journalistique de l'époque, donnait des joueurs avec « *une condition physique*

remarquable, une vitesse d'exécution impressionnante et une unité dans l'action qui usait l'adversaire jusqu'à la corde ».

Un jeu de mouvements

D'ailleurs le choix stratégique d'un jeu dynamique, face aux adversaires plus massifs relevait du génie de la part des entraîneurs Robert Demonte et Daniel Huillet. En plus du quadrillage stratégique du terrain, cela produisait ce que les journalistes d'alors appelaient « *les échappées spectaculaires des blanc et rouge* », on peut dire qu'ils survolaient la compétition, ne laissant aucune chance à leurs adversaires.

Ils parlent aussi volontiers de la franche camaraderie qui les unissait, des pique-niques en bord de route lors des voyages en cars pour aller sur les lieux des rencontres.

Cet esprit de corps les a rendu plus forts pour affronter des équipes adverses au jeu parfois agressif, mais aussi pour surmonter la perte de leur ami, Claude Bouille, décédé dans un tragique accident de la circulation, juste après le premier titre.



L'équipe ESA championne de France Crabos à nouveau réunie cet été



L'équipe ESA championne de France Crabos - 1981

«On était jeunes, on ne se rendait pas compte. On est surtout repartis pour le copain, on avait envie de lui faire honneur. »

Deuxième sacre

L'année suivante, 12 joueurs rempilaient pour une seconde saison qui allait de nouveau les mener vers le titre de Champions de France Crabos de 1981. Puis le sort s'est encore acharné et un nouveau malheur les a frappé, leur enlevant Laurent Miquel. Pour honorer la mémoire de leurs amis disparus et les faire vivre encore un peu, le club house du stade Gaston Pams porte depuis leurs noms.

Ils se souviennent aussi des supporters argelésiens qui les ont soutenu tout au long du parcours et particulièrement pendant les phases finales. Des accueils triomphants qu'ils recevaient en rentrant et des conditions exceptionnelles dans lesquelles ils s'entraînaient, tout comme des moyens mis à leur disposition. Ils tiennent à préciser que le stade municipal qu'ils occupaient à l'époque avait probablement le meilleur éclairage de tout le département !

Puis ils ont grandi, certains sont partis pratiquer ailleurs, certains sont même devenus joueurs de première division.

Le temps a passé, aujourd'hui ils ont tous la soixantaine, mais 40 ans après, ce sont encore des passionnés de rugby.

Ils se sont réunis l'été dernier pour commémorer l'anniversaire de leur victoire. Ni le Covid, ni la distance n'aurait pu les empêcher de se retrouver à Argelès-sur-Mer, la ville où l'histoire de ces Champions a commencé.

EXPOSITION

110 ans de Rugby à Argelès

Du 28 mai au 27 août, la Galerie Marianne accueillera l'exposition « 110 ans de Rugby à Argelès » qui retrace l'histoire du club Argelésien, au travers des grandes dates, des joueurs emblématiques et de photos d'époque.

Histoire

Argelès-sur-Mer au fil des pages

Résumer des millénaires d'histoire en quelque 150 pages... Un défi osé qu'a parfaitement relevé Bernard Rieu. Son ouvrage, *Argelès-sur-Mer, des Pyrénées à la Méditerranée, un territoire dans l'histoire*, nous raconte notre ville, entre *Mar i Munt*, entre France et Espagne, à travers les siècles. Une histoire d'hommes, de royaumes, de quêtes et conquêtes qui se lit encore ici et là dans le paysage.

Plus de trente siècles d'odyssée historique, au croisement des grands chemins de la civilisation européenne, ont laissé dans le paysage argelésien un héritage patrimonial inestimable, encore trop méconnu. Du moins jusqu'à aujourd'hui et la parution de l'ouvrage de Bernard Rieu : *Argelès-sur-Mer, des Pyrénées à la Méditerranée, un territoire dans l'histoire*. À l'invitation d'Antoine Parra, maire d'Argelès-sur-Mer, l'ancien journaliste a pris la plume pour nous révéler l'histoire envoûtante de notre ville, de la préhistoire à nos jours.

Une marche à travers le temps

En plus de 200 illustrations et photographies et autant de textes courts, Bernard Rieu nous invite à (re)découvrir la ville. Une marche à travers le temps sur les traces parfois encore visibles de l'aventure humaine et des échanges qui ont construit ce territoire. Il nous éclaire sur l'histoire des dolmens érigés au-dessus de Valmy au IV^e millénaire avant Jésus-Christ, sur celle du rocher-source de la Fajosa perçu comme la demeure de divinités par les Grecs et les Romains ou encore sur l'origine des trois bornes d'Argelès jalonnant sa frontière avec Espolla... Il nous retrace aussi



les invasions dans lesquelles le territoire argelésien joua un rôle-clé, nous fait vivre le siège d'Argelès en 1344, nous raconte les monuments, la naissance de la ville, l'arrivée du chemin de fer, l'impact des conflits mondiaux sur la population, la révolution du tourisme...

Une somme de connaissances

Ainsi nous fait-il parcourir l'incroyable arbre généalogique d'Argelès-sur-Mer. Pour l'ériger, ce journaliste féru de patrimoine s'est appuyé sur les découvertes archéologiques auxquelles il a eu la chance de participer ces dernières décennies, comme par exemple la mise au jour du sanctuaire gréco-romain de la Fajosa. Il a aussi puisé

« ...aiguïser la curiosité
du lecteur... »

dans les recherches réalisées par d'autres Argelésiens passionnés d'histoire, tel André Capeille, directeur-fondateur de la revue *Massana* (120 numéros publiés entre 1968 et 2018). Il s'est plongé dans des mémoires de maîtrise, des thèses de doctorat et autres ouvrages d'historiens d'hier et d'aujourd'hui... Restait alors à faire la synthèse de cette somme de connaissances, à dérouler le fil de l'histoire d'Argelès-sur-Mer. C'est là que le talent de l'homme de mots entre en jeu.



Un livre captivant

« *Je me suis souvenu des conseils de Philippe Anglade pour mes chroniques patrimoine sur les ondes de France Bleu Roussillon : être synthétique et captivant* », sourit Bernard Rieu. D'où ces chapitres courts, découpés en sujets thématiques, rythmés d'éclairages spécifiques. Le lecteur peut ainsi suivre le fil de l'histoire ou "butiner" au gré de ses envies. « *Le but de cet ouvrage est avant tout d'aiguiser la curiosité du lecteur, de l'inciter à pousser plus avant les recherches...* », confie-t-il. Car il y a toujours à découvrir. « *Par exemple, nous ne savons pas à quel moment précis les Argelésiens sont descendus de la montagne pour s'installer sur cette butte de plaine où se dresse aujourd'hui le vieux village* ».

En attendant que des historiens et archéologues lèvent le voile sur de nouveaux secrets des histoires d'Argelès et de l'Albera, ce livre est une synthèse parfaite et captivante de ce que l'on sait aujourd'hui. Un splendide coup de projecteur.

Argelès-sur-Mer, un territoire dans l'histoire,
éditions Trabucaire, co-édité par
la ville d'Argelès-sur-Mer.

Prix : 25 €

En vente à la Casa de l'Albera,
au Mémorial du camp
et à l'Office de Tourisme
et dans toutes les librairies



L'auteur en bref

Bernard Rieu est né à Argelès-sur-Mer en 1947. Dans son enfance, il côtoie des Poilus, des anciens de la Seconde Guerre mondiale, des Espagnols de la Retirada... Peut-être ces rencontres ont-elles aiguisé sa passion

pour le patrimoine, l'histoire et la géographie. Une passion qu'il nourrit tout au long de sa carrière journalistique, rendant compte ici et là des recherches et des actions d'historiens et d'archéologues, mais également au cours de son mandat de conseiller municipal d'Argelès-sur-Mer, délégué au patrimoine et à la catalanité (2014-2020). Parallèlement, il a œuvré aussi activement à la préservation du patrimoine aux côtés des bénévoles de l'association de restauration de la tour de la Massana ou de l'association Capbreu.

Souvenir d'enfance

« *La Massane est sans conteste mon lieu préféré d'Argelès. Dans ma jeunesse, c'était le parcours initiatique. Il y avait ceux qui avaient "fait la Massane" et les autres. Avec les amis, nous partions à pied du village, l'été pour jouir de la fraîcheur de la hêtraie et l'hiver pour «toucher la neige» quand elle blanchissait les crêtes de l'Albera* », se souvient Bernard Rieu, une pointe de nostalgie dans le regard.

Numéros pratiques



Standard mairie : 04 68 95 34 58

Standard Communauté de communes : 04 68 81 63 77

N° Solidarité : 04 68 95 95 46

N° Cadre de vie : 04 68 95 34 82

Police municipale : 04 68 81 16 31

Pompiers : 18 ou 112

mairie@ville-argellessurmer.fr – www.ville-argellessurmer.fr

Libre expression

Chères Argelésiennes, Chers Argelésiens,

Nous vous présentons nos vœux les plus sincères pour 2022, pour vous, vos proches et bien entendu pour Argelès.

2022 verra sans doute sortir de nouveaux projets pour notre ville, sur lesquels nous avons encore peu d'informations. Mais quels qu'ils soient, nous serons attentifs, comme en 2021, à ce qu'ils garantissent une bonne qualité de vie pour tous, préservent notre environnement tout en assurant la maîtrise budgétaire.

Favorables à la requalification du Port, nous devons repenser l'ensemble de cet espace, ses liaisons avec les autres secteurs de la commune, le dynamiser, l'embellir.

Cependant, nous sommes totalement défavorables à une extension du port, qui va obligatoirement servir au maire actuel à urbaniser des terrains naturels. Le sud de la rivière de l'abat doit rester inconstructible. L'argument du maire actuel qui affirme ne pas pouvoir obtenir de subventions pour réaménager le port sans extension est totalement faux. D'autres ports de notre littoral ont déjà procédé à ces aménagements, avec subventions et sans extension. Ne nous laissons pas influencer par ces propos.

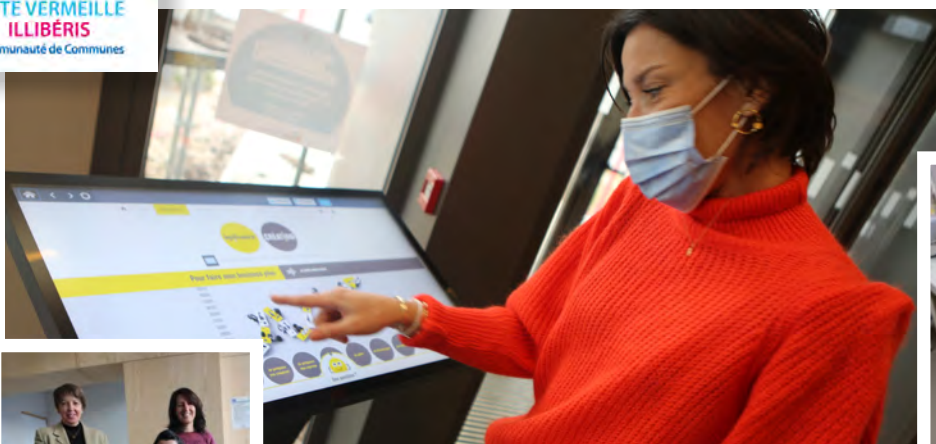
Le groupe « Argelès C'est Vous »
Charles Campigna, Patricia Nadal,
Guy Esclopé

Chers Argelésiennes, Chers Argelésiens

Nous vous présentons nos vœux les plus chaleureux et sincères pour cette nouvelle année, qu'elle soit synonyme de vie retrouvée, de bonheur, de prospérité et bien évidemment de santé. L'année 2021 comme la précédente aura été marquée par la pandémie de COVID 19. Les mesures nécessaires pour faire face à ce fléau nous ont limité dans nos échanges, nos rencontres, notre vie sociale ou familiale. Nombre d'entre nous ont été touchés physiquement, professionnellement ou socialement, malgré tout, nous devons garder le cap de l'optimisme. Notre groupe d'élus se doit de porter cet optimisme pour l'ensemble d'entre vous, mais également pour notre ville. Notre action au sein du conseil municipal et des différentes commissions dans lesquelles nous siégeons continuera pour 2022 dans la même lignée, fidèles à nos engagements, toujours dans un but constructif, notre seul intérêt est la défense et la prospérité de notre ville et de tous les Argelésiens. Nous vous présentons une nouvelle fois tous nos vœux pour cette nouvelle année.

David TRIQUERE / Alexandra COLOME /
Laurent COMANGES

L'équipe du **CAP**, au service des entreprises du territoire



Le CAP/Pôle Entrepreneurial a rencontré un vif succès dès son ouverture en juillet 2021. On compte même des Toulousains, des Parisiens et des Barcelonnais qui ont profité de cet espace fonctionnel, de son équipement dernier cri et de son insonorisation exceptionnelle permettant de travailler en toute quiétude.

Que ce soit pour la journée, une semaine ou un mois, pour louer une salle de réunion, une place de coworking ou encore emprunter un ordinateur, cet espace ne serait pas le même sans les professionnelles qui le font vivre. Car c'est bien la richesse de leurs parcours, leurs savoir-faire et leurs personnalités qui font du CAP un terrain fertile pour ceux qui veulent entreprendre sur notre territoire.



Géraldine Cayrol
responsable du service
développement économique
de la CCACVI

Les entreprises restent 3 ans, le temps de « décoller » (1 année supplémentaire est possible). Pendant cette période de temps, Géraldine et son équipe mettront tous les outils, toutes les compétences de la CCACVI à disposition des créateurs d'entreprise pour les accompagner dans leur implantation.



Nuria Venzal
gestionnaire du Cap
relation entreprises
et partenaires

Une fois les besoins identifiés, Nuria sélectionne parmi les partenaires du CAP ceux qui seront utiles à l'implantation, permettront le développement de l'activité économique et du réseau des entrepreneurs. C'est tout un éco-système qui est mis en place.



Élisabeth Karpinski
chargée d'accueil
du Cap

Son quotidien : se préoccuper du bien-être des locataires, s'assurer que tout fonctionne et fournir des solutions clés en main que ce soit, pour organiser une réunion, une visioconférence ou un événement.

Intégrer le CAP, c'est bien plus que bénéficier de l'aide et de l'expertise mises à disposition, c'est plus que participer au développement économique d'un territoire, c'est intégrer une famille.

Le Cap en quelques chiffres :

- 855 m² de surface totale
- 9 bureaux de 15 m² chacun
- 2 labos
- 1 espace de coworking composé de 6 à 8 postes de travail
- 3 salles de réunion équipées
- 1 cafétéria et une terrasse

Infos pratiques

7 Rue des Sittelles, 66700 Argelès-sur-Mer

Horaires : du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30

Téléphone : 04 68 36 15 48

Email : lecap@cc-acvi.com



JANVIER / JUIN
2022

CULTUROSCOPE

CULTURE & FESTIVITÉS



Argelès
sur-mer
la naturelle

CULTUROSCOPE

Votre nouvel agenda
festif et culturel d'Argelès-sur-Mer,
bientôt disponible.